

Rencontre du comité de bon voisinage
Le mardi 19 février à 19 h
5757, avenue Decelles, 2e étage, salle 216

COMPTE-RENDU

MEMBRES DU COMITÉ	
Serge Gaudet	Citoyen
Christian Lalonde	Citoyen
Claudine Lalonde	Citoyenne
Anne-Marie Granger	Citoyenne
Eric Boisclair	Citoyen
Olivier Gendreau	Citoyen
C. Gelber	Citoyenne
Mark Gelber	Citoyen
Jacqueline Mallet	Directrice, Manoir Ronald McDonald
Pierre Guillot-Hurtubise	Associé principal, Octane stratégies (modérateur)
Marie-Chantal Gaba (MCG)	Agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26 Ouest, SPVM
Marie-Claude Lefebvre (MCL)	Directrice des Services techniques et de l'hébergement, CHUSJ
Martin Massé (MM)	Directeur-adjoint, <i>Grandir en santé</i>
Daniel Comeau (DC)	Directeur, Construction, SNC-Lavalin Construction
Diane Rivard (DR)	Directrice, Communications de projets, SNC-Lavalin Construction
Louise Boisvert (LB)	Ajointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ
Colette Trottier	Assistante administrative, CHUSJ
prend note des discussions	
INVITÉS	
Marie-Claude Dumas	Directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction
Martin Viau	Directeur, Coordination des communications, Modernisation des CHU de Montréal, CHUM, CUSM, CHU Sainte-Justine Ministère de la Santé et des Services sociaux

Des citoyens du quartier, autres que ceux membres du *Comité de bon voisinage*, étaient présents.

ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue et présentation du modérateur

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Modérateur : Pierre Guillot-Hurtubise, associé principal, Octane stratégies

- ✓ *Règles de fonctionnement*

2. Suivi du comité de bon voisinage du 14 novembre 2012

– Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM

- ✓ *Stationnement près du Parc Kent*

– Daniel Comeau, directeur de construction, SNC-Lavalin Construction et

– Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction

- ✓ *Travaux en soirée*
- ✓ *Lumières la nuit*
- ✓ *Travaux de bétonnage le soir*

3. Enjeux actuels

Daniel Comeau, directeur de construction, SNC-Lavalin Construction

- ✓ *Prolongation des travaux d'excavation + le samedi*

Période de questions

4. Agrandissement du CHUSJ : travaux récents, en cours et à venir, et mesures de mitigation

Daniel Comeau, directeur de construction, SNC-Lavalin Construction

- ✓ *Travaux en cours*
- ✓ *Avancement des plans d'architecture*

Période de questions

5. Mot de la fin

Louise Boisvert, adjointe au directeur général, Communications et affaires publiques, CHUSJ

Les documents présentés sont disponibles dans la section « Information à nos voisins » de notre site web : www.chu-sainte-justine.org/modernisation

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Louise Boisvert souhaite la bienvenue, elle mentionne qu'il n'y a personne qui représente l'arrondissement pour le moment et qu'elle n'a pu parler à M. Michel Therrien.

M. Pierre Guillot-Hurtubise souhaite la bienvenue, comme à l'habitude l'ordre du jour a été distribué, informe l'audience du déroulement et rappelle les règles de fonctionnement de la rencontre. Un suivi du dernier comité de bon voisinage est fait, soit celui du 14 novembre. Dans ce cas-ci on avait un certain nombre de sujets concernant la construction qui seront présentés par M. Daniel Comeau de SNC-Lavalin, M. André Bernard étant en congé et aussi par Mme Marie-Chantal Gaba, concernant l'enjeu du stationnement au parc Kent.

Mme Colette Trottier, agira comme secrétaire d'assemblée temporairement, en remplacement de Véronique Simoneau présentement en congé de maternité.

2. SUIVI DU COMITÉ DE BON VOISINAGE DU 14 novembre 2012

Marie-Chantale Gaba, agent de police, sécurité routière, poste de quartier 26, SPVM

Suivi de question et sujet abordé au dernier comité

Stationnement au Parc Kent

- Au niveau de la signalisation aucun changement n'a été apporté par l'arrondissement, il n'y a pas de limite de temps pour le stationnement, mais comme déjà précisé lors de la dernière rencontre cette mesure est difficilement applicable par les agents de stationnement.

Marie-Claude Dumas, directrice de projet adjointe, SNC-Lavalin Construction (SLC)

Daniel Comeau, directeur de construction, SNC-Lavalin Construction (SLC)

Suivi des questions et sujets abordés lors de la dernière rencontre du comité - Présentation PowerPoint

4 points devaient faire l'objet de suivi :

1) Travaux bruyants en soirée après 19 h

- Une consigne a été émise à l'effet que tout entretien sur les équipements doit se faire tout de suite après le dernier quart de travail vers 17 h ou 18 h, mais certainement avant 19 h
- Aucun entretien de nuit ne sera fait, sauf en cas de force majeure

2) Projecteurs allumés sur les grues

- La consigne a été donnée que dès qu'il n'y a plus de travailleurs sur le site, les projecteurs doivent être éteints
- Toutefois, il y aura un éclairage d'appoint la nuit sous les dalles pour des raisons de sécurité

3) Polissage des dalles de béton tard le soir

- La construction comprend un stationnement de quatre niveaux, pour toutes les dalles du stationnement (environ 40 %) aucun polissage n'est requis, donc les travaux seront terminés à une heure raisonnable.
- Pour les coulées des autres dalles, (du Centre de recherche et de l'hôpital) les dimensions des coulées seront coordonnées afin de viser une fin des travaux vers 20 h.

4) Sensibilisation au bruit

- Un premier affichage a été fait afin que les camionneurs respectent la limite de vitesse, mais suite à la suggestion d'un résidant, une 2^e affiche a été apposée pour sensibiliser les travailleurs à faire attention au bruit pour les résidants en dehors des heures normales de travail. Les affiches se retrouvent à l'extérieur des palissades et également à l'intérieur des roulottes des travailleurs en quantité suffisante.

3. ENJEUX ACTUELS

Historique des travaux d'excavation

- Lors de la session d'information publique en avril 2012, on avait dit que l'excavation se terminerait vers la fin janvier 2013
- L'excavation de masse s'est très bien déroulée et était en avance
 - Succès du micro-dynamitage
 - Excès d'optimisme et annonce de la fin prévue avant les Fêtes
- L'excavation de détail (finition)
 - Variation de la dureté du roc = excavation beaucoup plus longue par endroits ce qui a créé un retard. Un petit secteur pouvait prendre de 2 à 3 heures à certains endroits, mais 2 jours à d'autres pour extraire la même quantité de roc.

Travaux d'excavation et impacts

- L'excavation est tributaire de plusieurs éléments imprécis et/ou imprévisibles :
 - La nature du roc
 - Les intempéries
 - La température extérieure (lorsque plus froid que -15 °C, les marteaux piqueurs ne peuvent être utilisés car la pointe est fragile et se casse; lorsque plus froid que -20 °C, on ne peut utiliser les grues à tour et les autres équipements, et la productivité des travailleurs en est affectée
 - La coordination des travaux pour assurer le bon maintien des opérations de l'hôpital (ex. : l'excavation très près de l'urgence, engendre trop de vibrations et les médecins ne peuvent faire leur travail. Il faut alors faire de courtes séquences pour excaver à raison de 15 minutes à la fois, au début de chaque heure seulement)

Avancement de l'excavation

Actuellement, 95 % du roc a été excavé, soit près de 120 000 mètres cubes. Il est difficile d'avancer une date de fin de l'excavation, mais on pousse pour terminer ces travaux rapidement et si tout se passe comme prévu, on serait très heureux de terminer à la fin mars ou au début avril 2013.

Travaux d'excavation les samedis

- Afin de terminer l'excavation le plus rapidement possible
- En été 2012, l'entrepreneur en excavation désirait travailler les samedis, mais nous les en avons empêchés afin de ne pas déranger le voisinage pendant l'été, les fenêtres étant ouvertes à cette période
- Possibilité de travailler les samedis pour effectuer d'autres types de travaux qui ne seront pas aussi

bruyants que les travaux d'excavation, si d'autres retards s'accumulaient dans le futur

Les enjeux actuels de l'excavation ont été présentés, s'ensuit la période de questions.

Question(s) des citoyens	Réponse(s)
<p>Lors de la dernière rencontre, le 14 novembre, M. Bernard nous avait dit que 97 000 m³ avait été extraits du site sur un volume total de 103 000 m³ pour un % de 94,17 % à l'intérieur d'un temps de travail de 21 semaines, mais depuis le 14 novembre, avec un travail de 14 semaines, pourquoi on est passé de 103 000 m³ à 120 000 m³, avec un % similaire?</p> <p>On n'a pas parlé d'excavation de détail à ce niveau-là. Pourquoi on ne nous a pas informés du nouveau chiffre. Sommes-nous capables de nous entendre sur un chiffre pour la mise à jour du rapport d'avancement d'excavation?</p>	<p>DC - Le chiffre de 103 000 m³ a été évalué sur une conception préliminaire. Lors de la conception détaillée, l'ajustement des dalles des stationnements a dû être modifié, donc il y a eu un rabaissement de l'excavation. Donc, la différence entre le 103 000 m³ et le 120 000 m³ correspond environ à 300 à 350 mm additionnels excavés dans le fond sur la grandeur de la surface du stationnement.</p> <p>Ce qu'on appelle l'excavation de détail comprend les tranchées pour le drainage sous la dalle sur sol, les semelles pour recevoir les colonnes et les murs, les radiers pour les ascenseurs.</p> <p>La mise à jour du rapport d'avancement d'excavation sera communiquée par courriel à M. Gendreau. (On a actuellement 114 000 m³ excavés pour un nouveau volume total anticipé de 118 000 m³)</p>
<p>Peut-on être plus conservateur sur les annonces de fin des travaux à l'avenir?</p> <p>L'impression qu'on avait c'était que nous aurions un petit inconvénient. Avec l'annonce de terminer l'excavation de fin mars, il y a de la contingence.</p> <p>On aurait dû nous donner l'année, car on nous avait promis que ce serait terminé. De 6 h 30 à 7 h, le soir tout l'été et maintenant c'est 6 jours/semaine. On</p>	<p>LB - Aimerais ajouter que même à l'interne, le personnel était déçu et exaspéré. Les unités devaient déménager fin octobre, mais en sachant que les travaux d'excavation se termineraient fin décembre, les unités ont décidé de ne pas déménager. Mais en janvier, vu le prolongement des travaux, on a déménagé les équipes et on ne donne plus d'échéance.</p> <p>PH – Lors de la préparation du dernier comité, c'est nous qui avons insisté auprès de M. Bernard, et on fait notre <i>mea culpa</i>, car c'est nous qui avons insisté auprès de M. Bernard pour qu'il avance une date. Mais M. Bernard ne s'est pas avancé de son propre chef.</p> <p>PH - La difficulté est que la planification n'est pas simple à faire et est soumise aux intempéries et aux problématiques du roc. L'équilibre à trouver n'est pas simple.</p>

<p>peut se reposer quand?</p>	
<p>Quand il n’y a pas de travaux d’excavation en raison de la température, y a-t il d’autres travaux qui sont bruyants ou si c’est une période d’accalmie.</p>	<p>DC - J’ose espérer que les travaux d’excavation seront le pire cauchemar et qu’après les travaux seront beaucoup plus supportables, après on passe aux travaux de coffrage. Et non, lorsque qu’il n’y a pas eu d’excavation en raison de la température, il n’y avait pas d’autres travaux.</p>
<p>Serait-ce possible de débiter les travaux une heure plus tard le samedi pour laisser dormir les résidents, soit de débiter à 9h?</p> <p>Une demande avait été faite à M. Bernard l’été dernier de commencer les travaux un peu plus tard, ce qui semblait impossible de changer les heures des travailleurs de la construction et maintenant on fait travailler les travailleurs 6 jours/semaine de 8 h à 18 h. On dirait qu’il y a une compétition entre les marteaux.</p> <p>Peu importe les commentaires, vous faites ce que vous voulez. Vous étiez supposés finir en janvier et c’est prolongé à mars-avril. Je ne crois plus personne car vous en ajoutez toujours.</p> <p>Qu’elle est la nouvelle date de fin de l’excavation?</p>	<p>Actuellement, on débute les travaux à 8 h, l’objectif étant de terminer les travaux plus rapidement avant que les voisins ouvrent les fenêtres.</p> <p>La demande de débiter une heure plus tard les travaux d’excavation le samedi sera prise en considération.</p> <p>MCD – On n’a aucun avantage à travailler le samedi, mais si on ne travaille pas le samedi ce sera plus long.</p> <p>PH - Ce que je comprends de votre intervention est que vous préférez qu’il y ait des travaux le samedi, ce qui permettrait de terminer plus rapidement ou pas de travail le samedi et les travaux d’excavation se prolongeraient. Qu’est-ce que vous préférez?</p> <p>MCD – On ne l’a pas écrit, car on n’ose pas trop s’avancer sur une nouvelle date, on avait annoncé pour fin janvier, car beaucoup d’éléments imprécis, on désire finir fin mars début avril, si possible, et c’est pour ça qu’on désire travailler le samedi actuellement car c’est l’hiver et les fenêtres sont fermées.</p>

Circulation

PH - Comme on l’a expliqué à la dernière rencontre, c’est un enjeu qui relève de l’arrondissement, il n’y a pas de représentant ce soir, mais je sais que chacun d’entre vous savez très bien comment entrer en contact avec l’arrondissement, donc on n’a pas l’intention de reprendre le débat sur la circulation ici.

On souhaitait vérifier si la synchronisation des feux sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine est en place, à

notre connaissance cela a été fait. On voulait le vérifier aujourd’hui, Mme Boisvert n’a pas eu de réponse.

MCG – Il y a une nouvelle responsable à la circulation (aide-technique principal à la circulation) la nouvelle personne en fonction est Mme Valérie Legris, nouvelle agente principale qui remplace madame Piché.

Question(s) des citoyens	Réponse(s)
Concernant le débarcadère sur la rue Darlington. Les panneaux ont été installés après la dernière réunion de novembre, mais à quel moment cela va entrer en opération? Je pense que ce n’est pas en opération, selon la brigadière elle n’a pas vu de changement, croyait que c’est en collaboration avec le couvent, car il est difficile de laisser traverser les enfants seuls aux intersections Côte-Sainte-Catherine.	<p>MCG - fera la vérification avec l’arrondissement, c’est plus les agents de stationnement qui s’occuperont de ça.</p> <p>PH - Quand c’est un enjeu de sécurité Mme Gaba peut répondre, mais si c’est un enjeu de circulation, c’est l’arrondissement.</p> <p>MCG - Au niveau des arrangements avec l’école je pourrai me renseigner auprès de l’agent socio-communautaire s’il y a des valets maison, des bénévoles ou des parents prévus. MCG donnera l’info à la prochaine réunion.</p> <p>MCG - C’est pas parce qu’il y a des débarcadères que les gens les utilisent. Elle donne l’exemple d’une école avec 15 places de débarcadère, mais elles sont toujours vides.</p>

4. AGRANDISSEMENT DU CHUSJ : TRAVAUX RÉCENTS, EN COURS ET À VENIR, ET MESURES DE MITIGATION

Daniel Comeau, directeur de construction, SNC-Lavalin Construction

- Dans les prochaines semaines il y aura des travaux d’excavation et de coffrage. Des images des travaux ont été présentées afin de comparer le chantier en septembre 2012 et en début février. (voir le diaporama)
- Deux autres grues à tour seront installées dans les prochaines semaines.

Images de la conception

- Atrium dans les espaces publics entre le nouveau Centre de recherche et l’hôpital
- Travaux de conception architecturale

En résumé les prochains travaux

- Prochaines semaines : travaux d’excavation de détail
- Prochaines semaines et prochains mois : coffrage et coulée de béton

Question(s) des citoyens	Réponse(s)
Est-ce que la dimension (volumétrie) du bâtiment reste toujours exactement la même?	DC – C’est une obligation que nous avons de respecter la soumission présentée originalement à la Ville et au public et doit rester la même. Il n’y aura pas de changement.
Est-ce que les équipements techniques se retrouvent sur le toit du Centre de	DC – Il y a effectivement une salle de mécanique au toit du Centre de recherche.

<p>recherche?</p> <p>Les appareils de ventilation sur le toit seront-ils visibles de la rue Ellendale? On avait compris qu'aucun équipement ne serait visible.</p>	<p>MM - Les appareils seront en retrait sur les toits et seront cachés par des murs. Par mesures esthétiques les équipements mécaniques seront dans les salles mécaniques.</p> <p>La maquette peut donner une idée. On invite l'assistance à consulter la maquette sur place.</p> <p>Pour la prochaine rencontre on pourra avoir accès aux dessins d'architecture.</p>
<p>Avez-vous une perspective du mur sur la rue Ellendale? J'aimerais être mis au courant s'il y a des changements dans l'apparence extérieure.</p>	<p>MM - L'image extérieure de l'hôpital reste telle que présentée originalement.</p> <p>MCD - Il n'y aura pas de changement, car le CHUSJ a fait une solution immobilière très précise et très claire et le mandat de SNC-Lavalin doit la respecter.</p>
<p>Au moment où le coffrage sera terminé, environ 450 travailleurs seront présents sur le chantier, est-ce qu'il aura des mesures prises ou des solutions pour diminuer la circulation et le manque de places de stationnement des problèmes d'engorgement dans le quartier ? Je voulais savoir si on avait progressé.</p>	<p>DC – L'avantage à ce moment-là, c'est que vous allez avoir un stationnement de 1 200 places disponibles, ça va aider un peu pour le stationnement autour.</p> <p>DC- Le stationnement intérieur de la phase II est prévu pour le mois de mai 2014 (1 200 places totales) et notre pointe de main-d'œuvre en fonction est prévue pour l'automne 2014.</p> <p>DR - Lors des dernières rencontres, toutes les mesures mises en place avaient été mentionnées. C'est la responsabilité du sous-traitant d'offrir du stationnement à ses travailleurs. Si besoin, une navette serait mise en place pour amener les travailleurs, c'est déjà en discussion.</p> <p>MCL – aimerait nuancer et préciser qu'il y aura 1 200 places de stationnement disponibles, mais la circulation verticale ne sera pas fonctionnelle lors de la construction et ne sera pas accessible à la clientèle, mais réservé pour certains employés.</p>
<p>MCG - demande si c'est possible d'ajouter un message téléphonique, car elle a des plaintes à toutes les semaines concernant l'attente pour le stationnement de la clientèle (30 à 45 minutes). Pour prévoir une alternative.</p> <p>Suggestion d'ajouter un panneau indicatif (tableau électronique) sur Côte-Sainte-Catherine, car les gens ne savent pas ce qui se passe.</p>	<p>LB – La demande sera faite pour ajouter un message sur la boîte vocale du numéro principal et demandera à toutes les cliniques d'informer les parents lors de la confirmation de rendez-vous et l'information sera ajoutée sur Internet.</p>

<p>Les clients du Manoir Ronald seront informés</p> <p>Le message téléphonique qui donne le temps d'attente au stationnement pourrait décourager beaucoup de gens</p> <p>Peut-être faire passer un message d'intérêt public au 98,5 FM</p> <p>À la limite l'information pourrait être disponible sur le canal AM 73</p> <p>Partenariat avec la STM pour offrir des billets gratuits</p> <p>Concernant la circulation sur Hudson, les automobilistes sont de plus en plus intolérants, changement d'attitude – la circulation est beaucoup plus lourde et les gens passent sur la rouge, pourrait-il y avoir un policier pour sensibiliser?</p> <p>Il n'y a pas de feu de circulation protégé sur Côte-Sainte-Catherine, car les piétons malheureusement passent sur le feu rouge. Les automobilistes n'ont pas le temps de passer.</p> <p>L'hôpital est un citoyen et doit faire valoir ses insatisfactions également.</p>	<p>On prend note de la suggestion, mais l'hôpital pourrait mieux informer la clientèle du délai.</p> <p>LB – Préférence d'informer lorsque l'on donne le rendez-vous</p> <p>MCG - Par rapport à Hudson, le changement de sens de voie a apporté une problématique. Plusieurs automobilistes forcent le feu rouge et font des manœuvres dangereuses. Beaucoup de circulation y compris les camions de livraison, il se produit des accidents. MCG - fera le suivi auprès de la nouvelle responsable à l'Arrondissement.</p> <p>PH -En résumé, on invite les citoyens à faire valoir leurs intérêts à l'arrondissement, on souhaite toujours que l'arrondissement participe au comité.</p> <p>PH - L'hôpital joue son rôle de citoyen et fait savoir à l'arrondissement les problématiques. C'est un enjeu qui déborde du comité de bon voisinage. Les plaintes ne peuvent se régler au comité, mais c'est à l'arrondissement de le faire. C'est une question pour la nouvelle agente de circulation.</p>
<p>Est-ce qu'il y aura toujours des travaux le samedi ou est-ce seulement pour les travaux d'excavation. Je peux m'objecter aux travaux le samedi. Je suis ici pour protéger les résidents du 3250 et 3270 Ellendale. J'ai perdu beaucoup de locataires à cause de ce projet et ça va continuer. Après avoir terminé l'excavation, je veux qu'il n'y ait plus de travaux le samedi. Qu'est-ce que vous allez faire, vous ne répondez pas à la</p>	<p>DC - C'est difficile à prévoir, le samedi demeure une zone tampon pour récupérer les retards. Actuellement, il y aura des travaux pour les prochains samedis pour terminer l'excavation.</p> <p>MCD – J'en prends bonne note, mais on ne va pas dire qu'il n'y aura pas de travaux le samedi dans le futur. SNC-Lavalin ne peut s'engager ce soir à ce qu'il n'y ait plus de travaux le samedi.</p>

<p>question de la dernière réunion?</p> <p>Je désire une réponse de l'hôpital. Qui a pris la décision de travailler le samedi? Qu'elle est la position de l'hôpital concernant les horaires de travail?</p>	<p>MCL - C'est un projet clé en mains et ils ont un échéancier à respecter. On nous a présenter comme plan de redressement de travailler le samedi. Les avantages et les inconvénients ont été discutés. Sainte-Justine aussi subit les inconvénients et on reçoit des plaintes de l'interne. Tout le monde a hâte que cette période soit terminée le plus rapidement possible. C'est SNC-Lavalin qui a la responsabilité, mais Sainte-Justine était en accord.</p>
<p>S'il y a retard dans les travaux, est-ce qu'il y aura une pénalité?</p>	<p>MCD - Oui, il y aura une pénalité, mais sachez que ça coûte plus cher de travailler le samedi. La décision a été prise de travailler le samedi pour avancer l'excavation pendant que les fenêtres sont fermées. Mais on ne peut donner aucune garantie qu'il n'y aura pas de travaux le samedi dans les 4 prochaines années. On est conscient qu'il y a des voisins très près des travaux.</p>
<p>Aimerait le moins possible de travail le samedi et débiter les travaux le samedi à 9 h au lieu de 8 h</p>	<p>PH - Est-ce qu'à la prochaine rencontre vous pouvez-nous dire si la position est changée, ou si elle est la même? Mais il faut comprendre que vous vous gardiez une marge de manœuvre (SNC-Lavalin) et on comprend que c'est quelque chose qui vous dérange (les voisins), mais les travaux futurs seront beaucoup moins dérangeants.</p> <p>MCL – Actuellement, SNC-Lavalin a un échéancier à respecter, au niveau de l'excavation il y a des retards. Le plan de redressement proposé de travailler les samedis s'applique au lot excavation et effectivement on ne peut s'engager pour dire qu'il n'y aura pas de travail d'autres samedis, ni d'autres plans de redressement. On a tous un objectif et c'est que le projet soit livré le plus rapidement possible, tant pour SNC-Lavalin que pour Sainte-Justine, et même le voisinage. On veut pouvoir utiliser les locaux le plus rapidement possible et on vise 2016.</p>
<p>Premièrement, les résidants ont des droits et la charte est violée par le site et par SNC-Lavalin car on a le droit de vivre dans le calme.</p> <p>Deuxièmement, la sécurité de la circulation : au 3250 Ellendale, il est difficile de sortir du garage – les roulottes sont plus larges et bloquent la vue. Les</p>	<p>DR – Nous avons rectifié la configuration pour réduire le manque de visibilité causé par les roulottes des travailleurs, mais malheureusement les roulottes devront rester en place puisqu'il n'y a aucun autre endroit où les mettre.</p>

<p>roulottes doivent sortir de là. Les gens qui sortent du stationnement doivent s'avancer complètement en raison de la roulotte trop large, la neige et le bris d'aqueduc.</p> <p>M. Bernard avait dit qu'il n'y aurait pas de bétonnière par la rue Ellendale, mais par Côte-Sainte-Catherine.</p> <p>Pour continuer l'information, effectivement, suite au bris d'aqueduc, ils ont remblayé avec une matière compactable qui avec le temps s'est enfoncée. Ils ont placé un cône orange. Si c'était remblayé de nouveau on pourrait enlever le cône orange. Avant le bris le problème était moins pire. SNC-Lavalin appelle ça le droit d'occupation de lieu public. Ce n'était pas agréable, mais acceptable. Présentement, le problème est qu'on n'a pas le choix d'aller sur la voie de gauche.</p>	<p>MCG – Transmettra l'information à l'arrondissement concernant le bris d'aqueduc</p> <p>DC – Il y a eu confusion. Le bétonnage du stationnement et le bétonnage de l'hôpital, se feront par Côte-Sainte-Catherine, mais pour le Centre de recherche, les bétonnières passeront par Ellendale, et c'est débuté depuis la semaine dernière.</p> <p>DR - Du côté de SNC-Lavalin, on a eu la plainte de madame B. et elle avait raison, car il y avait des camions qui se stationnaient entre les roulottes et la sortie du stationnement, l'espace a été barricadé et la ville a approuvé ce qui a été fait, SNC-Lavalin a pris action à deux reprises suite à la plainte de madame. Le bris d'aqueduc est autre chose.</p>
<p>Autrefois, il y avait une piscine accessible aux résidants, est-ce qu'elle sera disponible à nouveau?</p>	<p>MCL - La piscine n'existe plus et l'endroit est utilisé à d'autres fins.</p>
<p>Mention positive pour la qualité du compte rendu. En le lisant, on retrouve toute l'information, question par question. Félicitations, c'est apprécié. Ceux qui n'ont pas eu la chance d'assister devraient en prendre connaissance. Merci.</p>	

5. MOT DE LA FIN

- D'ici la tenue du prochain comité le 23 avril, il y aura sûrement une nouvelle ressource en communication, responsable du guichet unique.
- Il est également mentionné qu'il y a eu un problème avec la boîte courriel *Grandir en santé*, on a réalisé le problème étant donné que l'on ne recevait plus de messages, on pouvait émettre des messages, mais on ne pouvait plus en recevoir, mais personne a signalé le problème, ce problème est maintenant réglé.
- Rendez-vous le 23 avril comme à l'habitude on rédigera un bulletin qui résume les grandes

discussions de ce soir. Le compte rendu est toujours déposé aussi sur le site Internet. Nous on a un fournisseur qui distribue de porte-à-porte, 3 000 copies du bulletin en français et en anglais, j'ai appris d'une résidante du 3250 Ellendale présente ce soir, qu'elle ne reçoit pas le bulletin version papier. Est-ce possible que le bulletin soit affiché à l'intérieur du bloc? Sainte-Justine paie pour la distribution. Nous demanderons à notre distributeur d'aviser le concierge.

- Un lancement de film a eu lieu le samedi 16 février, une invitation a été envoyée aux résidants dont on avait les courriels. Quand on aura des occasions comme celle-là, on invitera les enfants du quartier. Lors d'événements publics, on utilise de plus en plus la salle de Cinéma Céline Dion.

Rappel des coordonnées :

- Téléphone : 514 345-7752
- Courriel : grandirensante.hsj@ssss.gouv.qc.ca

La prochaine rencontre du comité de bon voisinage aura lieu le 23 avril 2013.

Nous remercions les participants de leur présence.